



## Compte rendu de l'Assemblée Générale du 3 Octobre 2015 à Saint-Aignan

Etaient présents parmi les membres du conseil d'administration: Jean-Pierre PESTIE président, Jean-François SOMMIER trésorier adjoint, Jean-Jacques RABIER secrétaire général, Jacques ROMAIN conseiller technique et conseiller municipal de Villequiers, Bernard VIGUIER conseiller municipal de Seigy, Jean-Louis CHERY président du syndicat du cher canalisé<sup>37</sup> et vice-président de la CCBVC, Mireille CHARBY conseillère municipale de Vallenay et ARECABE, Madeleine THONNIET conseillère municipale de Sainte-Thorette et SICALA 18, Marc MIOT conseiller municipal d'Azay-sur-Cher vice-président cher canalisé 37

Etaient également présents: Eric CARNAT maire de Saint-Aignan, Claude SAUQUET maire adjoint de Saint-Aignan, Patrice MARTIN-LALANDE député de Loir et Cher, Angélique DELAHAYE députée européenne et maire de Saint-Martin-le-Beau, Marie-Pierre BEAU conseillère départementale, Eric BORDERES commune de Villefranche, Alain FEBVET SAGE Pays de Loire Touraine, Philippe GAUTHIER commune de Saint-Georges-sur-Cher, Armand VILLA Monthou-sur-Cher

Membres du C.A excusés : Rémy POINTREAU sénateur du cher (pouvoir), Michel BEAUBIJAT trésorier, Bernard BARRAUX vice-président (pouvoir), Lucette GAGNIERE maire de Mazirat (pouvoir), Bernard TOURAND maire de Chambonchard (pouvoir), Jacques POMMIER maire de Saint-Marcel en Marcillat (pouvoir), Philippe SARTORI maire de Noyers, André BARRE président ARECABE, Lionel DELHOMME Saint-Amand-Montrond, Christophe BOUCHET maire adjoint de Tours (pouvoir), Daniel DUGLERY maire de Montluçon, Pierre SABOURAUD ADT 37

Etaient excusés: Maurice LEROY président du Conseil Départemental 41 représenté par Marie-Pierre BEAU, Claude BEAUFILS président ADT 41, Ludovic AZUAR ADT 18, Pascal MERAU ADT 18, Jean-Marie JANSSENS conseiller départemental 41, Vincent LOUAULT conseiller départemental 37, Véronique FENOLL, Daniel JOLY, Jean-Claude SANDRIER, Jacky Boire maire de Seigy, Mireille DAVOUX, Mme MALLARD, Mr KORZEWSKI, Commune de Rognat, Commune de Savonnières, Communauté de communes de Bléré Val de Cher, CCI du Cher, CCI Touraine, Dominique MIALANNE OT Chenonceaux-Bléré (pouvoir), Françoise GONNET Orval, Bernard CHARRET maire de Saint-Julien-de-Chédon (pouvoir).

L'Assemblée Générale annuelle de l'association s'est tenue le samedi 3 octobre à 10 heures à Saint-Aignan- sur- Cher dans le Loir-et-Cher.

L'ordre du jour était le suivant:

*Rapport moral*

*Rapport d'activités: Actions menées d'octobre 2014 à octobre 2015:*

- pour la vallée du cher et des territoires limitrophes
- pour l'amendement de la loi sur l'eau (la LEMA)

*Fréquentation du site internet*

*Réflexion sur le devenir de l'association avec ses objectifs*

## *Cotisation 2016*

### *Question diverses*

En ouverture de l'Assemblée, la parole est successivement donnée à Monsieur Eric CARNAT, Maire de Saint Aignan, Monsieur MARTIN-LALANDE, Député du Loir-et-Cher et Madame Marie- Pierre BEAU, Conseillère au Conseil Départemental. Ces personnalités disent leur attachement à la Vallée du Cher et l'intérêt économique à développer son potentiel touristique. Arrivée peu après, Madame Angélique DELAHAYE, Députée européenne et Maire de Saint Martin le Beau prendra la parole pour confirmer les propos précédemment tenus.

La première partie de l'Assemblée Générale concerne les rapports soumis à l'approbation ainsi que la fréquentation du site internet.

Le rapport moral est présenté par Jean-Pierre PESTIE

Le rapport d'activités est présenté par Jean-Jacques RABIER

Le rapport financier est présenté par Jean-François SOMMIER

La fréquentation du site internet est présentée et commentée par Jacques ROMAIN. D'une façon générale, les fréquentations ne cessent de progresser. La moyenne journalière est proche de 100 visites. Une analyse fine montre que les fréquentations en provenance des Etats-Unis ont légèrement baissé, tandis que les fréquentations françaises et européennes progressent régulièrement. Cela peut s'expliquer par le fait que les visiteurs américains ne recherchent sur le site que des informations exclusivement touristiques.

Tous les rapports, qui figurent dans le document donné aux participants, sont approuvés moins une abstention. Le Quitus est donc donné à l'Association pour l'année 2014.

La seconde partie concerne le devenir de l'association, les objectifs 2016 et la grille des cotisations 2016.

Avant d'aborder les objectifs, Jean-Pierre Pestie dresse un état de la situation.

S'agissant de l'amendement de la loi sur l'eau, il existe plusieurs points négatifs. La FNE, bien implantée dans les rouages décisionnels de l'Etat, assure une défense efficace du principe dogmatique de continuité des cours d'eau. Les services de l'Etat adhèrent encore au dogme et se montrent bienveillants sur l'usage des pesticides. Les parlementaires n'ont pas constitué le noyau nécessaire à la révision de la loi. Enfin, dénoncer les pesticides en milieu rural est plutôt un handicap. Néanmoins, les points positifs progressent. Le dernier argumentaire « LEMA, loi sur l'eau 100% contre-productive » est sans faille pour dénoncer les inepties économiques, écologiques et sanitaires et pour donner la priorité à la lutte contre la pollution chimique. L'Etat n'a pas les ressources financières pour assumer les coûts des procédures juridiques et des travaux d'arasement des obstacles. Les travaux scientifiques montrant l'absence de corrélation entre l'hydro-morphologie et la qualité de l'eau affaiblit le principe de continuité. Enfin, la médiatisation contre l'usage intensif des pesticides s'amplifie.

S'agissant de l'Association, sa situation financière est intenable, les frais de fonctionnement, hors opération exceptionnelle, dépassant de beaucoup le montant des cotisations. Le Président rappelle enfin que l'Association doit gérer le remplacement de son trésorier démissionnaire, Michel Beaubijat et qu'elle devra aussi nommer un nouveau Président en 2016.

Partant de ces constats, les principales actions envisagées et soumises à discussion sont les suivantes :

Au plan national :

- Continuer notre pression sur les parlementaires pour aboutir à l'amendement de la loi et sur les ministères concernés par les pesticides afin de réussir le plan Ecophyto II.
- Acquérir l'adhésion des exploitants agricoles, en les considérant victimes et non coupables et en demandant à l'Etat d'aider les mutations nécessaires par un soutien financier et un droit permanent à l'eau.

Au plan local :

- Réviser la convention qui nous lie à l'Ad2T ou en sortir
- Soutenir les actions locales engagées par les associations de la Vallée
- Obtenir une réunion au plus haut niveau avec la nouvelle équipe du Conseil Régional
- Nouer des contacts avec les parlementaires de la Vallée
- Mettre à jour le recensement des voies douces.

Avant d'engager le débat sur ces propositions, l'Assemblée devait approuver la grille des cotisations 2016. Jean-Jacques RABIER a proposé de ne pas changer les tarifs de 2014 et Jean-François SOMMIER a demandé l'ajout d'une cotisation pour les membres bienfaiteurs. Le Président a précisé que cette disposition était mentionnée dans les statuts. La cotisation de ces membres bienfaiteurs sera ainsi libellée dans la grille : « Cotisation des membres bienfaiteurs : à partir de 10 euros ». La grille 2016 ainsi modifiée a été adoptée à l'unanimité.

Le débat a été très riche de remarques et de propositions complémentaires.

Intervention de Mr Patrice MARTIN-LALANDE député de Loir et cher qui indique qu'il n'a pas eu connaissance du document envoyé à tous les parlementaires sur l'amendement de la LEMA. Un député reçoit chaque semaine plus d'un kilo de papiers divers. Les envois de documents aux parlementaires doivent se faire par mail (ce sera fait ainsi pour les documents qu'il n'a pas reçus). Il s'est dit prêt à nous aider et est d'accord pour que cette loi soit amendée.

Intervention de Mme Angélique DELAHAYE qui propose que la mairie de Saint-Martin-le-Beau héberge le siège de l'association (ce qui nous éviterait de payer chaque mois un droit d'hébergement). Elle a proposé au niveau européen d'interpeller la commission qui a en charge la DCE pour connaître spécifiquement la transcription de la LEMA en droit français. Elle est membre de la commission agriculture et environnement tourisme. Dans le cadre des futures élections régionales Mme DELAHAYE propose que nous fassions part aux candidats du projet de navigation sur le Cher dans les départements 41 et 37.

Intervention de Mr Armand VILLA de Monthou-sur-Cher concernant l'arasement possible des ouvrages hydrauliques permettant d'alimenter les moulins sur le Bavet. Il a énuméré toutes les conséquences fâcheuses de ces arasements (pertes patrimoniale et touristique, manque d'eau dans le Bavet en été et assèchement du plan d'eau en aval, réduction du niveau du Cher, inondations importantes l'hiver...). Il dénonce le manque criant de l'entretien des berges, malgré l'existence d'un syndicat. Face à la DTT qui demande une passe à poissons sur chaque seuil, il prétend que la plupart des propriétaires n'auront pas les moyens d'assurer cet aménagement. Il regrette que l'amendement de la loi ne réponde pas aux problèmes locaux qui se posent dans le court terme. Jean-Pierre Pestie lui conseille de demander aux propriétaires des moulins d'adhérer à la Fédération des Moulins qui a les moyens de défendre ces ouvrages patrimoniaux. Au terme de la discussion, un entretien a été décidé pour déterminer ce que l'Association peut apporter concrètement et à plus court terme aux problèmes du Bavet.

Intervention de Mme Mireille CHARBY de Vallenay concernant le barrage de Bigny-Vallenay suite à la décision de justice (la 3è en 4 ans !) de la cour d'appel de Nantes de rendre licite l'arasement du barrage mais avec conditions et notamment celle d'assurer l'alimentation du canal de dérivation (de droit fondé en titre) pour les besoins d'une usine de cartonnerie. Une nouvelle procédure s'est donc engagée jusqu'en 2017 pour contester la décision de la cour d'appel de Nantes.

Il a été évoqué le projet véloroute de la vallée du Cher et du canal de Berry.

Fin de l'Assemblée Générale de autour d'un verre de l'amitié offert par la ville de Saint Aignan sur Cher.

Jean-Jacques RABIER, Secrétaire Général – Jean-Pierre PESTIE, Président